

2024-5230
2024-10-25

SPECTRUM® XD8800
GRANULAIRE
AGENT MICROBIOCIDE
POUR CONTRÔLER LES BOUES DUES AUX ALGUES, BACTÉRIES ET CHAMPIGNONS
MICROSCOPIQUES DANS LES USINES DE PÂTES ET PAPIERS

COMMERCIAL (INDUSTRIEL)
DANGER

POISON CORROSIF

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIFS :

Brome disponible, présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5- diméthylhydantïine et les hydantoïnes apparentées65%

Chlore disponible, présent sous forme de 1-bromo-3-chloro-5,5- diméthylhydantïine et les hydantoïnes apparentées28.6%

No. D'HOMOLOGATION 25406
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : _____ Kg

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT: Des conseils techniques concernant des problèmes spécifiques à un site disponibles auprès de Solenis Canada ULC.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*..

Solenis Canada ULC
1151 Green Valley Rd
London On N6n 1e4
Téléphone: 1-905-632-7861
Téléphone d'urgence: 1-844-SOLENIS (1-844-765-3647)

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER. CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU. SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES ET CUTANÉES. NOCIF OU FATAL SI AVALÉ. Ne pas mettre en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des lunettes de sécurité ou un écran facial pendant le nettoyage de l'équipement ou la manipulation du produit IRRITE LE NEZ ET LA GORGE. Éviter d'inhaler les poussières. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après avoir manipulé le produit. Pour l'utilisation dans le secteur des pâtes et papiers, porter une combinaison au moment de déposer le produit, en plus de tout autre équipement de protection individuelle requis.

2024-5230
2024-10-25

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES La probabilité de dommages aux muqueuses pourrait contre-indiquer le lavage gastrique.

PRÉCAUTIONS PHYSIQUES ET CHIMIQUES: Agent d'oxydation puissant. Mélanger avec de l'eau seulement. Utiliser des ustensiles et de l'équipement propres et secs. Ne pas ajouter ce produit à un dispositif de dispersion contenant des résidus d'autres produits. Ce pourrait entraîner une réaction violente et un risque d'incendie ou d'explosion. Ne pas contaminer avec de l'humidité, des matières organiques ou d'autres produits chimiques. Ceci pourrait provoquer une réaction chimique accompagnée d'une production de chaleur, de gaz nocifs et possiblement d'un incendie ou d'une explosion. En cas de contamination ou de décomposition, ne pas refermer le contenant. Si possible, isoler le contenant dans un endroit à l'air libre ou bien ventilé. Si nécessaire, arroser abondamment avec de l'eau.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas le déverser dans les lacs, ruisseaux, étangs, estuaires, océans ou autres eaux à moins que votre permis le permette.

ENTREPOSAGE Garder le produit sec dans un contenant bien fermé quand on ne s'en sert pas. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'écart de la chaleur, des flammes nues, de la lumière et d'autres produits chimiques. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. 3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

2024-5230
2024-10-25

MODE D'EMPLOI Ces granules contrôlent de façon efficace les boues dues aux algues, bactéries et champignons microscopiques dans les systèmes d'appoint d'eau fraîche ou salée des usines de pâtes et papiers; les circuits de refroidissement, les eaux de service et autres procédés à base d'eau. Ce produit est étudié pour contrôler les boues dans les eaux de procédé qui servent à la production de papier et de cartonnage. Traiter l'eau aux points critiques du procédé où un mélange uniforme est assuré. La fréquence et la durée du traitement dépendront de la sévérité du problème. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant le traitement initial.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination de déchets.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

NOTE: Lorsqu'utilisé dans la production de papier ou de cartonnage qui entre en contact avec la nourriture, le produit ne doit pas dépasser 31 ppm dans l'eau du procédé.

DOSAGES:

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,25-0,75 kg/10 000L d'eau contenue dans le système. Répéter le dosage initial jusqu'à l'obtention d'au moins 1 mg/L de brome actif dans l'eau pendant au moins 4 heures.

DOSE SUBSÉQUENTE: Lorsque le contrôle microbien est atteint, ajouter 0,1-0,4 kg/ 10 000L d'eau contenue dans le système. Répéter au besoin pour maintenir au moins 1 mg/L de brome actif dans l'eau pendant au moins 4 heures.